



**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de CRAVANT LES COTEAUX**

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Délibération n°2025-060

Date de la convocation :
11/12/2025

Membres	14
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 DECEMBRE

Les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance à 19h00 à la mairie de Cravant-les-Coteaux, sous la présidence de Mr BAUDRY, Maire.

Etaient présents : MM Christophe BAUDRY - Michel BRIAND - Alain RAGUENEAU- Philippe PION- Pascal VILLEMAINE- Pierre ALLIET -Guy FOUSSARD- Dominique BOUCHER- Dominique ORION- Matthieu POUROL- Mme Sandrine GASNIER -

Etaient absentes excusées ayant donné pouvoirs : Mélanie GILLOIRE à Dominique ORION- Emilie LASSIER à Matthieu POUROL

Etait absent : Bruno BASILE

Est désigné secrétaire de séance : Mr Pascal VILLEMAINE

SOIRÉES D'ÉTÉ EN RABELAISIE

Mr le maire donne des informations au sujet des soirées d'été 2026 organisées par la CCCVL au conseil municipal. Une soirée cinéma aura lieu à CRAVANT-LES-COTEAUX le JEUDI 16 JUILLET, sur le terrain derrière la salle des fêtes.

Mr le maire donne lecture du projet de convention au conseil municipal

Il précise que le budget global de cette action est de 32 000€ à la charge de la CCCVL.

Il informe le conseil municipal que le film diffusé devra être choisi avant le 1^{er} mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ Approuve l'action Soirées d'été en Rabelaisie de la CCCVL
- ✓ Approuve la convention de partenariat
- ✓ Autorise Mr le maire à signer ladite convention de partenariat pour l'organisation de l'évènement « Soirées d'été en Rabelaisie »

Rendu exécutoire par :
dépôt en Préfecture de TOURS le : 22/12/2025
Notification ou publication le 22/12/2025

Pour extrait conforme
Fait en mairie de CRAVANT LES COTEAUX, le 22/12/2025
Le Maire
Christophe BAUDRY

Le secrétaire de séance
Pascal VILLEMAINE

